

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 19.06.2026
Visible par le public jusqu'au: 19.06.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000022422

Entité de publication



Commune d'Ardon, Place Saint-Jean 1, 1957 Ardon

Demande d'autorisation de construire - Modifications d'un projet publié - construction d'un parking souterrain, Ardon

Titre du projet de construction

Modifications d'un projet publié - construction d'un parking souterrain

Numéro pour consultation eConstruction

31af4fd4

Requérant(e)

Orbya SA

Auteur(e) de plans

Lou-Anne Siggen

Parcelle

Parcelle 3345, No Folio 19, Lieu-dit Grands Proz

Coordonnées

2'586'124 1'117'847

Propriétaire

Orbya SA

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone d'habitations collectives 0.60 (DS II)

Dérogation(s)

Dérogation à la densité prévue dans l'annexe 2 du RCCZ afin de favoriser la préservation des surfaces vertes grâce à la réalisation de places de stationnement souterraines.

Moyen de droit / Consultation

Seuls les documents accessibles au public (protection des données) sont consultables sur

la plateforme eConstruction. Le reste du dossier est disponible auprès de l'administration communale durant les jours ouvrables. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Ardon, Place Saint-Jean 1, 1957 Ardon, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune d'Ardon
Place Saint-Jean 1
1957 Ardon

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 20.07.2026